



Discours de la cérémonie d'investiture du dimanche 24 mai 2020



Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX

Nous venons de tenir le premier conseil municipal d'une nouvelle mandature à l'issue du scrutin du 15 mars dernier. Un conseil qui se tient avec deux mois de retard.

La terrible et violente épidémie du coronavirus qui frappe le monde a conduit le gouvernement et le chef de l'Etat à déclarer l'état d'urgence sanitaire et le confinement de la population.

Les français ont vécu et vivent encore une situation exceptionnelle, inédite. Cette crise a révélé l'état de fragilité dans lequel les politiques successives ont plongé notre système de santé et particulièrement les hôpitaux.

Qu'il me soit permis en vos noms, au nom des Camonois de saluer le formidable dévouement, au risque de leurs propres vies, des personnels soignants, et plus largement toutes celles et tous ceux qui ont contribué dans la diversité de leurs emplois d'assurer les fonctions essentielles de la nation.

Qu'il me soit permis également de saluer le civisme et le sens des responsabilités dont ont fait preuve les Camonois dans le respect du confinement. Je souligne également le travail des personnels municipaux qui sont restés mobilisés et ont permis d'assurer la continuité du service public.

Malheureusement notre commune n'a pas été épargnée et déplore 8 victimes du covid-19.

A l'heure du déconfinement, j'appelle avec la plus grande solennité la population à ne pas baisser la garde et de continuer à se protéger et protéger les autres par le respect des gestes barrières avec le port du masque et la distanciation physique. Je vois depuis quelques jours certains comportements qui, s'ils se généralisaient, réduiraient à néant les efforts consentis lors du confinement. Le virus est toujours là, il a une capacité de diffusion fulgurante, ne l'oublions pas. Il est mortel.

Ce conseil municipal d'installation très formel, est l'acte majeur du début d'une nouvelle mandature de 6 ans. Je tiens à remercier les électeurs dont les 86,4 % - soit près de 9 électeurs sur 10 - qui ont exprimé leur volonté de reconduire dans ses fonctions pour la 4^{ème} fois leur maire.

Cette marque de confiance je la reçois avec humilité mais aussi comme un immense honneur d'être reconnu par les Camonois pour la gestion municipale que j'ai menée avec 3 équipes successives et que nous avons proposé de poursuivre avec une nouvelle équipe largement renouvelée.

Humilité et reconnaissance envers les Camonois qui pour la première fois de leur histoire ont reconduit un Maire 4 fois de suite. Cela n'était jamais arrivé et traduit la volonté de stabilité des électeurs de vivre dans une commune apaisée.

(Suite du discours page 4)

Nombre d'inscrits : 3323
 Nombre de votants : 1498
 Nombre de nuls : 36
 Nombre de blancs : 21
 Suffrages exprimés : 1441



Liste « **VIVRE CAMON** » conduite par Jean-Claude RENAUX : 86.4%
 nombre d'élus municipaux : 26 et élus communautaires : 3
 Liste « **BOUGEONS CAMON** » conduite par Loïc FOLLEAT : 13.6%
 nombre d'élus municipaux : 1 et nombre d'élus communautaires : 0

Le Conseil Municipal du 24 mai a procédé à l'élection du Maire, ainsi qu'à celle des huit adjoints.
 Mr Renaux a nommé 4 conseillers municipaux délégués auprès d'adjoints sur certaines tâches spécifiques.
 « Cette nouvelle équipe municipale aura à gérer, mais aussi à penser les enjeux futurs de Camon » a précisé Mr Renaux.



**Jean-Claude
RENAUX**
Maire



**Jeannine
GUYOT**
1ère Adjointe

Fêtes, Cérémonies,
 Vie associative,
 gestion des salles,
 relation avec les
 associations
 patriotiques



**Laurent
CUVILLIERS**
2ème adjoint

CCAS, emploi,
 insertion



**Nicole
CHATELAIN**
3ème adjoint

Action culturelle,
 loisirs



**Jean-Louis
PIOT**
4ème adjoint

Ecoles, activités
 extra-scolaires
 jeunesse, sport



**Françoise
ROUSSEL**
5ème adjoint

Famille, aînés,
 élections,
 Recensement



**Hubert
DUPUIS**
6ème adjoint

Voirie, espaces
 publics, marais,
 déplacements
 doux



**Ariane
AUGUSTE**
7ème adjoint

Environnement,
 cadre de vie,
 jardins, cimetière



**Stéphane
TELLIEZ**
8ème adjoint

Communication,
 ville connectée,
 développement des
 outils numériques



Conseillers Municipaux



Delphine
LALOT

Déléguee aux
festivités



Dany
TORCHY

Délégué aux
jardins &
cimetières



Séverine
LEGRAND

Déléguee aux
élections



Rémi
CARDON

Délégué au
développement
des outils
numériques



Robert
CARPENTIER



Anna
GOURGUECHON



Claude
COPPIER



Pascal
SENECHAL



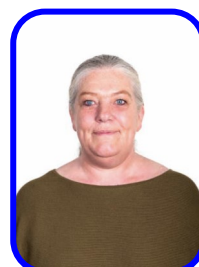
Véronique
LELIEVRE



Nathalie
NOISELIET



Sylvie
SILVESTRE



Laurence
BRUXELLE



Franck
BURJES



Juliette
TOUTAIN



Louis
DESCAMPS



Audrey
CRIMET



Etienne
DESBUREAUX



Loïc
FOLLEAT

Suite du discours de la cérémonie d'investiture du dimanche 24 mai 2020

Comment ne pas être fier de cette confiance accordée et confirmée au fil des années ?

Comment aurais-je pu imaginer en 2001 à l'aube d'un premier mandat que j'allais, au fil des années, faire corps avec ce village et que ce village ferait corps avec son maire durant 19 ans et que ses habitants me plébisciteraient pour un quatrième mandat ? Aujourd'hui mon nom est associé à cette commune et la commune est associée à son maire. Camon et son maire ont fini par former un couple respecté dans l'environnement politique et institutionnel qui nous entoure.

C'est un atout et une force pour notre commune dans cette période où les collectivités ont été et continuent d'être malmenées par un pouvoir centralisateur et tellement coupé de son peuple. Je n'ai pas vu passer ces 19 années tant la vie municipale est riche et variée, qu'elle permet de formidables rencontres et des moments de vie exceptionnels avec les Camonois et les amis et collègues qui m'entourent. Nul doute que les prochaines années seront bien occupées avec les dossiers que nous avons engagés et que je souhaite mener à terme.

En constituant la liste que j'ai eu l'honneur de conduire et de vous présenter, J'ai voulu affirmer ma volonté de continuité du travail réalisé mais aussi de préparer l'avenir en renouvelant la moitié de mon équipe. Durant ces trois mandats je ne me suis jamais satisfait de l'existant pour toujours me réinterroger sur la conduite des affaires communales afin de ne pas sombrer dans la routine. L'apport successif de nouveaux élus, de nouveaux regards sont essentiels à la réflexion et à l'action quotidienne du maire.

Chers collègues de la majorité, je ne vous ai pas caché ce que j'attendais de vous : curiosité, acuité, engagement au service des Camonois – ils le méritent – loyauté et construction collective de notre action municipale.

Ce n'est pas toujours facile car les institutions, y compris communales, sont centralisatrices, hiérarchisées, certaines actions se délibèrent en conseil municipal, d'autres ne le peuvent pas et relèvent des « décisions » du maire au quotidien.

Une interaction entre tous les membres de l'équipe se construit dans un effort commun et c'est d'autant plus difficile pour le maire qui est à la barre tous les jours, qui est souvent sollicité dans l'urgence... Bref comme toute mécanique nous aurons notre période de « rodage ». Les « anciens » auront, à l'appui de leur expérience, un rôle de « passeurs » auprès des nouveaux.

Je ne suis pas inquiet dès lors que nous saurons travailler dans la franchise et la loyauté qui sont pour moi des valeurs avec lesquelles je ne transige pas.

J'aborde ce nouveau mandat avec sérénité et confiance. Ensemble nous allons poursuivre les actions appréciées des Camonois. Nous engagerons le travail pour mettre en œuvre le programme sur lequel nous avons été élus et nous ferons face aux impondérables de la vie communale qui lui donnent tout son charme...



Dossier spécial

Votre Commune face au COVID-19 Bilan et Perspectives

Revenons un instant sur la crise sanitaire en cours dans notre ville.

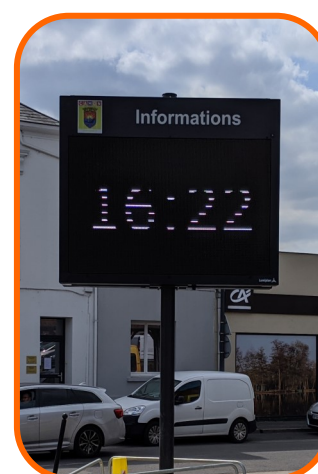
Camon a malheureusement été touchée avec 8 décès associés au coronavirus et de nombreux malades. Traversés par un flot ininterrompu de commentaires et d'analyses contradictoires, nous avons été contraints de gérer la commune au jour le jour avec un maximum de pragmatisme. Les actions de la municipalité ont été nombreuses, toutes rendues possibles par l'engagement du personnel communal que nous tenons à remercier.

Même si la mairie était fermée au public, la mise en place du plan de continuité d'activité a permis le fonctionnement des services essentiels :

- La police municipale pour garantir la sécurité collective et la mise en application des 11 arrêtés municipaux.
- Les Services techniques et agents d'entretien pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité.
- Le CCAS, en première ligne auprès de nos concitoyens les plus fragiles, a maintenu et amplifié le portage des repas, la livraison de courses à domicile, le maintien d'un lien avec nos aînés et une action importante auprès de la banque alimentaire.



- Les services de l'Etat-civil, de la comptabilité et des ressources humaines.
- La communication s'est adaptée avec l'application city Wall qui vous permet de visualiser les informations des nouveaux panneaux sur votre portable à tout moment. N'oublions pas les lettres d'informations et le site qui ont connu une augmentation de leur fréquentation.



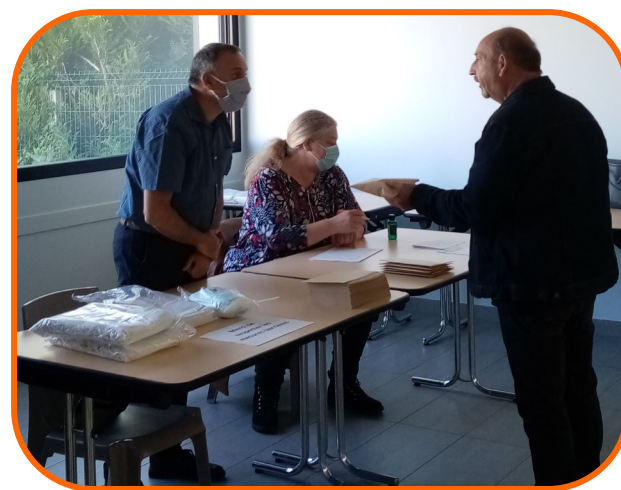
Quatre agents ont été placés en télétravail et le sont toujours à ce jour.

Nous avons distribué trois masques, un en tissu et deux jetables à chaque Camonois en partenariat avec la Métropole et la Région. Camon a été la première commune de la métropole à commander des masques pour sa population. L'attente de la livraison fut longue, les 190000 masques commandés par les communes d'Amiens Métropole ont été fournis par quatre producteurs locaux, la volonté des élus était que la production devait se faire localement. Cependant les producteurs locaux ont dû adapter leurs capacités de production afin de fournir de gros volumes dans l'urgence que réclamait la situation.

NOTICE D'UTILISATION DES MASQUES



Le masque en tissu coton distribué par la Municipalité a été conçu pour être réutilisé et lavé 30 fois, il est recommandé un lavage en machine à 60° et un séchage mécanique ou séchage conventionnel, suivis dans les deux cas d'un repassage à une température compatible avec la composition du masque.



A ce jour 92.2% de la population de Petit-Camon et 74% de la population de Camon sont venus les retirer. Les personnes qui n'ont pas pu retirer leurs masques peuvent venir les chercher à l'accueil de la Mairie.

La municipalité a dû et doit faire face à ses obligations en tant qu'employeur (tous les employés municipaux ont été dotés de masques, gants et gel hydro alcoolique) mais aussi répondre aux injonctions parfois contradictoires de l'Etat.

Les injonctions de bon sens ont été appliquées sans délai, les autres ont été adaptées pour tenir compte de la réalité du terrain.

Toutes les décisions de restriction de l'occupation de l'espace public ont été prises, en associant les partenaires et en rognant le moins possible sur les libertés individuelles, notre objectif étant d'apporter un soutien moral et logistique à nos concitoyens tout en freinant la propagation du virus. Les arrêtés visant à restreindre l'accès aux jardins publics, aux hortillonnages ou au cimetière ont été modulés en fonction de la situation et de l'occupation des différents sites. Il nous a semblé pertinent d'augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture du cimetière plutôt que de concentrer les visites sur quelques heures. De la même façon, il fallait permettre un accès moins contraint aux jardins privés ou situés dans les hortillonnages.



Dans leur grande majorité, les habitants de Camon ont respecté les règles et ont fait preuve de civisme. Dans toutes les situations, nous avons privilégié le discernement à l'application brutale du règlement.

Ainsi, la situation ne l'exigeant pas, Camon n'a pas été soumise au couvre-feu. Quel que soit son usage, l'excès d'ingérence contribue à bâtir l'architecture d'une dérive malsaine.

Durant cette période nous avons dû aussi organiser les élections municipales dans des conditions particulièrement compliquées (trouver du gel hydroalcoolique alors qu'il en manquait dans les hôpitaux, garantir la sécurité des votants alors qu'on nous demandait d'aller voter et de rester chez soi en même temps).

Déchetterie



La période de confinement a chevauché avec celle de tontes et de tailles dans les jardins.

La commune a obtenu deux bennes déchets verts rue du Stade jusqu'à la réouverture partielle de la déchetterie.

Aujourd'hui la situation tend à se normaliser et les déchetteries réouvrent selon les horaires et les dispositions d'avant la crise.

Côté commune



Une cérémonie du 8 mai sous le signe du COVID-19 avec les anciens combattants ACPG-CATM, nous nous sommes recueillis à la mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale.



La fête des hortillonnages ainsi que le concours des maisons fleuries sont annulés.

Ecoles

Depuis le début du confinement, la crèche, les écoles, et l'ALSH n'ont jamais été fermés. Camon a accueilli les enfants des personnels soignants avec des employés municipaux et des enseignants volontaires.

Dans l'intérêt des enfants en association avec nos partenaires, DDEN, associations de parents d'élèves, le 12 mai nous avons conclu que rouvrir les écoles selon LE PROTOCOLE GOUVERNEMENTAL pour tous les élèves était une fausse bonne idée.

Cessons la démagogie, le seul but de la réouverture des classes était de répondre aux intérêts économiques plutôt qu'à ceux des enfants.

A cette date, la situation sanitaire était encore très préoccupante dans notre région classée en rouge et la population confinée.

Plus pernicieux encore était le fait de rendre l'école non obligatoire, transférant la responsabilité morale et pénale aux maires, parents et enseignants.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, la précipitation est mauvaise conseillère et parmi les écoles réouvertes le 12 mai au moins 70 sont maintenant fermées pour cause de propagation du coronavirus.

Le rectorat et les équipes enseignantes nous ont depuis proposé un nouveau plan de réouverture des classes. La vocation d'une école est d'accueillir les enfants, le déconfinement se met en place très vite peut-être même trop vite, les tests et le port du masque se généralisent, la situation sanitaire semble s'améliorer.

Autant le rapport bénéfice-risque était défavorable le 12 mai, autant la situation est plus discutable aujourd'hui.

Dès lors le Maire a décidé de mettre à disposition les locaux scolaires auprès des équipes pédagogiques.

Les conditions d'accueil, nombre d'élèves par classe, fréquence et niveaux accueillis relèvent de la seule compétence de l'Education Nationale. Il revient aux enseignants, en lien avec l'inspection académique, de déterminer les conditions d'accueil des élèves et d'en aviser les parents.

La logistique est prête. Chacun étant libre de juger de la pertinence ou non du retour de ses enfants à l'école.

Accueil de Loisirs sans hébergement



Cet été le centre de Loisirs sera ouvert et accueillera les enfants. Les activités seront adaptées aux contraintes sanitaires et à l'évolution de l'épidémie. Les modalités d'inscriptions vous seront précisées ultérieurement. Nos animateurs réfléchissent à un projet compatible avec la situation existant le traditionnel camping.

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

